Image not found or type unknown

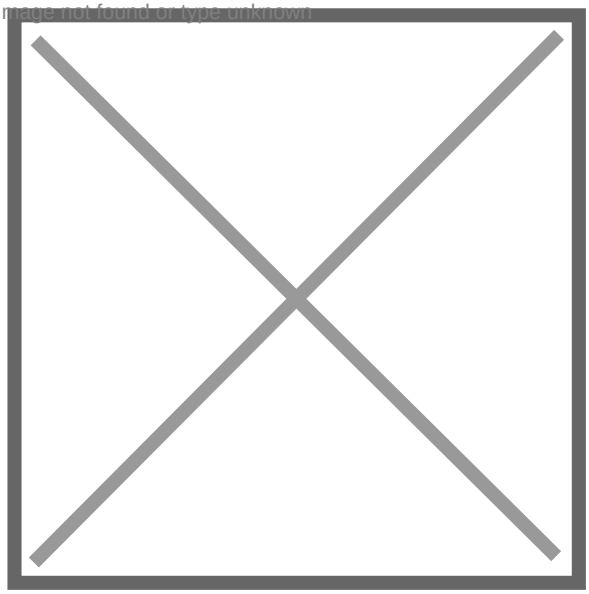

Je souhaite porté plainte pour faux témoignage

Par **babas2**, le **19/11/2008** à **16:22**

oui un amie c'est fais condamné abusivement par un tribunal et je n'ai pas put faire appel en temps et en heure car je souhaitais la garde de mon fils,
l'avocat a l'époque m'avait conseillé de ne pas faire appel car le jap ne savant pas se qui me tomberais dessus en appel ne me donnerais pas mon enfant je l ai écouté j ai obtenus mon fils, mais le problème c'est que quand j'ai voulut faire appel trop tard ma ton dit victime d'abus des gendarme et autre, je ne sait plus quoi faire on ma dit de porté plainte pour faux témoignage contre ma concubine afin de pouvoir réouvrir l'enquète mais le problème c'est que je lui ai pardonner et elle revit avec moi alors qu'elle a été effectuer un témoignage contraire a ses première déclaration au gendarme que faire porté plainte contre elle pour faux témoignage et risqué de lui creér les problème ou ne pa

Par **domi**, le **19/11/2008** à **18:20**

Bonsoir , pour obtenir une réponse , il faudrait déjà relater les faits d'une manière précise sans oublier ponctuation et majuscules ! Car pour l'instant votre histoire est incompréhensible... Domi

Par **babas2**, le **19/11/2008** à **19:57**

hez bien en clair je suis victime d'une injustice et a cause tribuna de grans instance de mon

ex ok
elle est revenus et je lui ai pardonné, et pour ouvrir une enquète de condanation je suis obligé de déposer plainte contre elle pour faux témoignage
car à l'époque je n'ai pas fais appel car derrière y avait le jaf, j ai eut raison car le jaf ne m'aurai pas confier mon fils si j avait été en apel ne sachant pas se qui pouvais m'arrivé

Par **Marion2**, le **19/11/2008** à **20:10**

Désolée babas2, mais c'est toujours aussi incompréhensible...
Vous dites être victime à cause du Tribunal de Gande Instance de votre ex ?
Cela veut-il dire que le TGI a donné raison à votre ex ?
Qu'entendez vous par une "enquête de condamnation " ?
Votre ex aurait fait un faux-témoignage, mais à propos de quoi ?

Merci de vous expliquer clairement si vous voulez une aide.

Cordialement

Par **babas2**, le **19/11/2008** à **20:28**

alors j'essai elle avait a l'époque déposé plainte contre moi pour violence,
et suite a un abus de sa famille et des gendarme
j ai été condané et je n'ai pas fais appelle a l'époque, mais si je veux rouvrir une enquète suite a tous sa pour revoir le jugement,
je doit porté plainte contre elle pour faux témoignage car elle est retourné au gendarme leurs expliqué que c'etait le gendarme del'époque qui l'avait forcé a porté plainte et sa famille et a raconté des connerie sur moi.
pour pouvoir annulé le jugement et déposer plainte contre le fameux gendarme
il faux que je porte plainte pour faux témoignage c est pas gagné et j'hésite de le faire je demande conseil merci

Par **domi**, le **19/11/2008** à **20:54**

[fluo]elle est revenus et je lui ai pardonné[/fluo], alors à quoi bon vouloir réouvrir une enquête puisque vous avez repris la vie commune ???

Par **babas2**, le **19/11/2008** à **21:51**

ben j ai du mal a avalé ma condanation et le faite que des gendarmes ont
pas a abusé de leurs pouvoir et de plus les juges d'application de peine qui son toujour en train d'allimenté la pression histoire, de bien t en merdé
car quand tu n'est pas d'accord avec le jugement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

c est pour me debarrasé de sa ,et il y a le casier judiciaire je ne peux pas vivre tranquille en sachant sa et celle la seul solution que jai pour ouvrir le procès
la justice est merdique une personn qui a le bac plus 5 un juge dit que tu est coupable et mème si tu lui prouve le contraire et bien non c est faut toi tu mens et lui a raison innadmissible

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés